

# Régler correctement les capteurs de lumière naturelle et les détecteurs de présence et de mouvement

La commande d'éclairage est équipée d'un détecteur de mouvement et de présence ou d'un capteur de lumière naturelle, mais la lumière ne s'éteint pas alors que la lumière naturelle est suffisante et que personne ne se trouve dans la pièce.

## Mesure

Régler la valeur de consigne de la lumière naturelle et la temporisation de manière à ce que l'éclairage s'éteigne dès que la lumière naturelle incidente est suffisante ou que personne ne se trouve dans la pièce.

## Condition

La commande de l'éclairage doit disposer d'un détecteur de mouvement, d'un détecteur de présence et/ou d'un capteur de lumière naturelle.

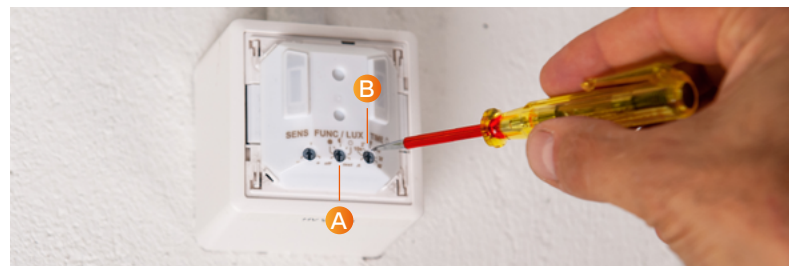
## Marche à suivre

### 1. Régler correctement la valeur de consigne de la lumière naturelle

- Mesurer l'éclairement avec un luxmètre et le comparer avec les valeurs recommandées (voir au verso).
- Réduire progressivement la valeur de consigne en lux sur le capteur (A) jusqu'à ce que l'éclairage s'éteigne à la valeur recommandée.

### 2. Régler correctement la temporisation du détecteur de présence

Régler la durée sur le capteur (B) (pour les durées de temporisation recommandées, voir au verso).



### 3. Tenir compte de la zone de détection

Le détecteur de mouvement ou de présence doit être réglé de manière à ce que les personnes soient détectées dans le rayon souhaité. La source lumineuse commutée ne doit pas se trouver dans la zone de détection du détecteur. Le capteur doit se trouver à au moins 1 mètre de l'objet – c'est-à-dire de la personne à détecter.

### 4. Observer et corriger

Tenez compte des réclamations et corrigez les réglages des valeurs si nécessaire.

## Coûts – investissement

- Un luxmètre mesure l'éclairement (intensité de l'éclairage). Les appareils de mesure simples coûtent environ 100 francs dans les magasins d'électronique.
- Charge de travail par pièce: de 10 à 20 minutes.

### À prendre en compte

- Noter par écrit chaque adaptation des valeurs de consigne.
- S'il manque une graduation sur les régulateurs, une photo du réglage, de préférence imprimée et classée, peut être utile.
- Sécurité: dans les pièces où il existe un risque de chute (p. ex. cages d'escalier, rampes), ne réduire la valeur de consigne de la lumière naturelle que jusqu'à ce que les éclairagements recommandés (de 100 à 150 lux) soient respectés.
- Monter les détecteurs de présence à un endroit protégé avec une bonne visibilité. Des objets tels que des cloisons en verre et du mobilier limitent la zone de détection.
- La hauteur de montage influence la zone de détection du capteur. Plus la hauteur de montage est élevée, plus la portée augmente, par contre la sensibilité de la détection diminue fortement.

# Explications complémentaires

### Éclairagements recommandés

Différentes intensités d'éclairage sont recommandées en fonction de la pièce et de son utilisation, afin de créer des conditions de travail et d'utilisation optimales. L'éclairage est mesuré en lux.

Pièce, type d'utilisation	Intensité lumineuse Lux	Pièce, type d'utilisation	Intensité lumineuse Lux
<b>Bureaux, administration</b>		<b>Restaurants, réfectoires</b>	
Réception, travaux simples	300	Cuisine, arrière-cuisine, buanderie	500
Bureau, poste de travail sur PC, salle de conférence	500	Restaurant, salle à manger	200
Bureau, classement	300	Self-service, office	500
<b>Hôpitaux, cliniques, maisons de soins</b>		Buffet, comptoir	300
Salles d'attente et salles communes	200	Chambre froide	100
Locaux de service	500	<b>Écoles</b>	
Salle de soins, salle d'opération	1000	Salle de classe	500
Chambre, salle de réveil	100	Amphithéâtre, laboratoires, salles de dessin, ateliers	500
Chambre, lampe de lecture	300	Salle des professeurs, salle d'étude, bureaux, postes de lecture	500
Salles de thérapie, gymnastique, massages	300	Bibliothèques, étagères	200
Bains thermaux	300	Bibliothèques, zone de lecture	300
Laboratoire et salle de stérilisation	500	Salles de gymnastique, catégorie d'éclairage III	200-300

# Explications complémentaires

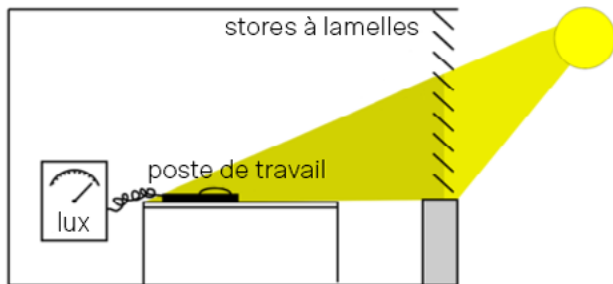
## Durées de temporisation recommandées

La durée de temporisation évite d'allumer et d'éteindre fréquemment la lampe et préserve les ampoules.

- Lampes fluorescentes, lampes économiques: 5 à 10 min.
- Lampes LED: 2 à 5 min.

## Déterminer l'éclairement

Avec des stores à lamelles, vous pouvez, par beau temps, et en positionnant bien les lamelles, laisser entrer suffisamment de lumière naturelle pour obtenir l'éclairement souhaité au poste de travail. Mesurez-le avec le luxmètre.



## Explications sur les symboles

Chaque fabricant désigne les potentiomètres destinés aux réglages des valeurs de manière légèrement différente. Les symboles les plus courants sont:



Le **capteur de lumière naturelle** est reconnaissable à la désignation Lux ou au symbole Soleil.



La **durée de temporisation** est reconnaissable à la désignation TIME ou au symbole Horloge.

## Informations complémentaires

- Fachbuch «Licht im Haus – Energieeffiziente Beleuchtung», [www.faktor.ch](http://www.faktor.ch) (uniquement en allemand)
- Éclairage efficient dans les petites entreprises